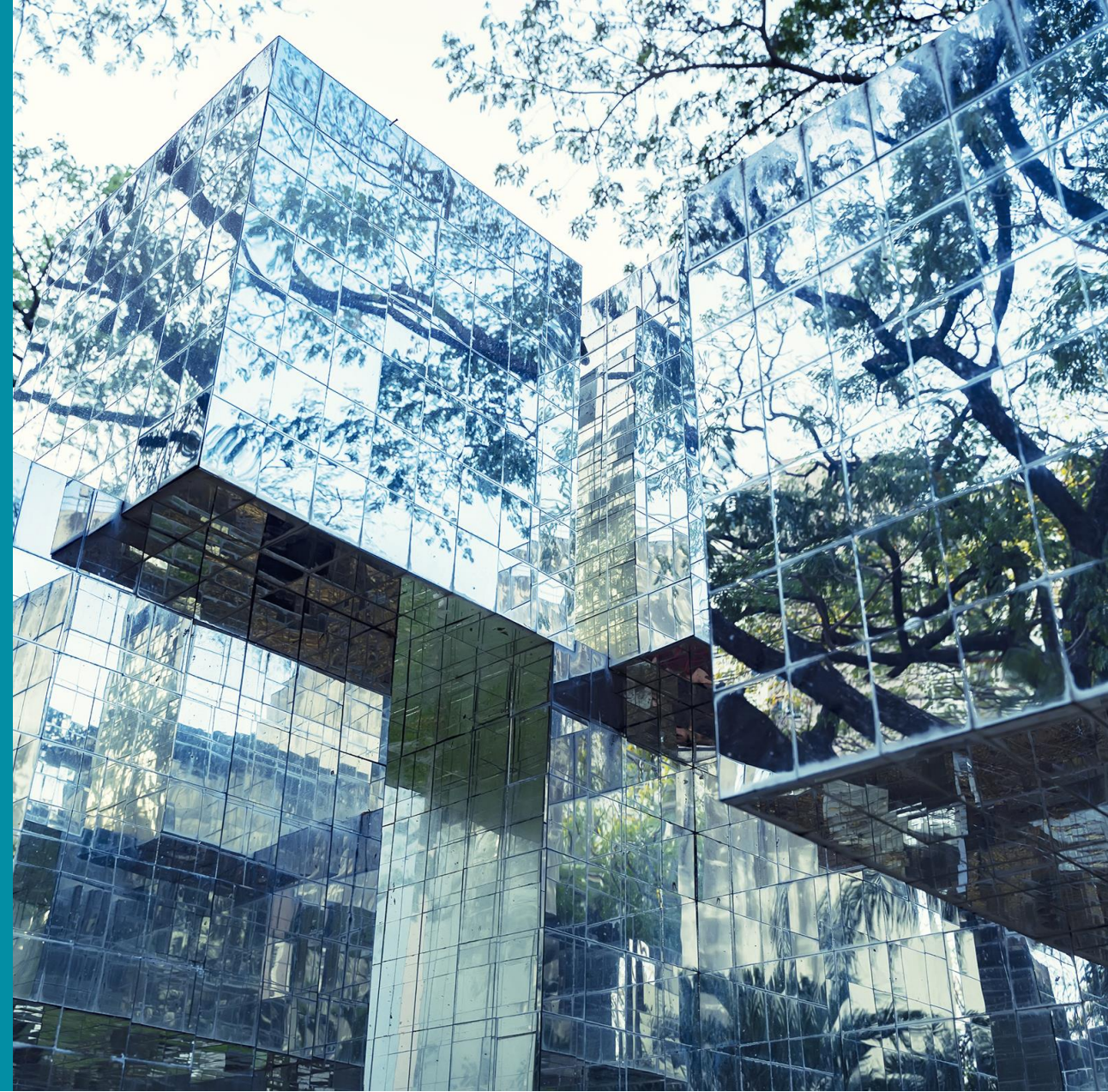


# Présentation EIFR

Edwige Rey, Associée RSE & Développement Durable - Mazars

Matthieu Ribes, Associé Financial Services – Mazars

29 juin 2021



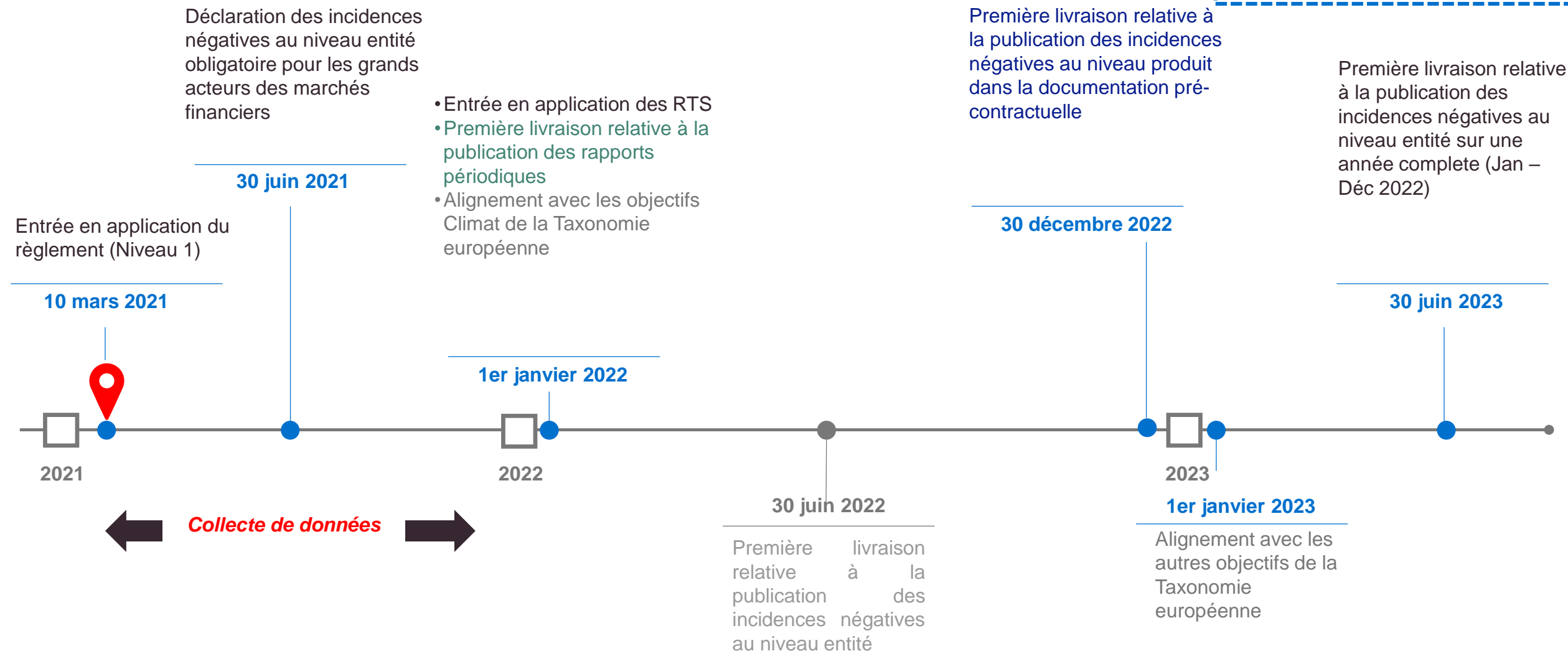
# Panorama réglementaire et prudentiel

Mandats des institutions européennes en matière de changement climatique et de finance durable		Publications à ce jour	Implications
<p><b>Commission européenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formuler et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'UE en matière de climat et de finance durable</li> <li>Surveiller les émissions nationales des pays membres</li> <li>Promouvoir des technologies à faibles émissions de carbone et des mesures d'adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action sur la finance durable</li> <li>Green Deal européen</li> <li>Règlement "Disclosure"</li> <li>Règlement "Taxonomy"</li> <li>Règlement "Low-carbon benchmark"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les administrateurs d'indices doivent indiquer dans leurs documents méthodologiques comment sont pris en compte les facteurs ESG</li> <li>Obligations de déclaration relatives à la durabilité pour les acteurs de marchés financiers et conseillers financiers</li> <li>Obligations de déclaration sur l'alignement des portefeuilles et revenus à la taxonomie européenne</li> </ul>	
<p><b>BCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à ce que les risques climatiques soient compris et adéquatement gérés par le système financier afin de préserver la stabilité financière</li> <li>Intégrer des considérations liées au changement climatique dans la stratégie de politique monétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'approche de surveillance sur la gestion des risques liés au climat et à l'environnement servira de base au dialogue de supervision avec les banques</li> </ul>	
<p><b>ABE</b></p> <p>Élaborer des normes et des standards réglementaires pour les sociétés financières concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'inclusion des risques ESG dans le SREP</li> <li>l'inclusion des risques ESG dans les exigences de déclaration du Pilier 3</li> <li>la création d'un traitement prudentiel spécifique aux expositions liées aux objectifs environnementaux et sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action sur la finance durable</li> <li>Consultation sur les risques ESG</li> <li>ITS provisoires sur l'intégration des risques ESG dans le Pilier 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport final à venir (juin 2021) sur la gestion et la supervision des risques ESG et potentiels changements législatifs de niveau 1 pour inclure ces risques dans le champ de surveillance</li> <li>Les Orientations et Standards (2021-2022) uniformiseront l'inclusion des risques ESG dans la revue SREP effectuée par les ANC</li> <li>Exigences de déclaration sur l'exposition aux risques ESG applicables à partir du 28 juin 2022</li> </ul>	



# SFDR : Les principales échéances

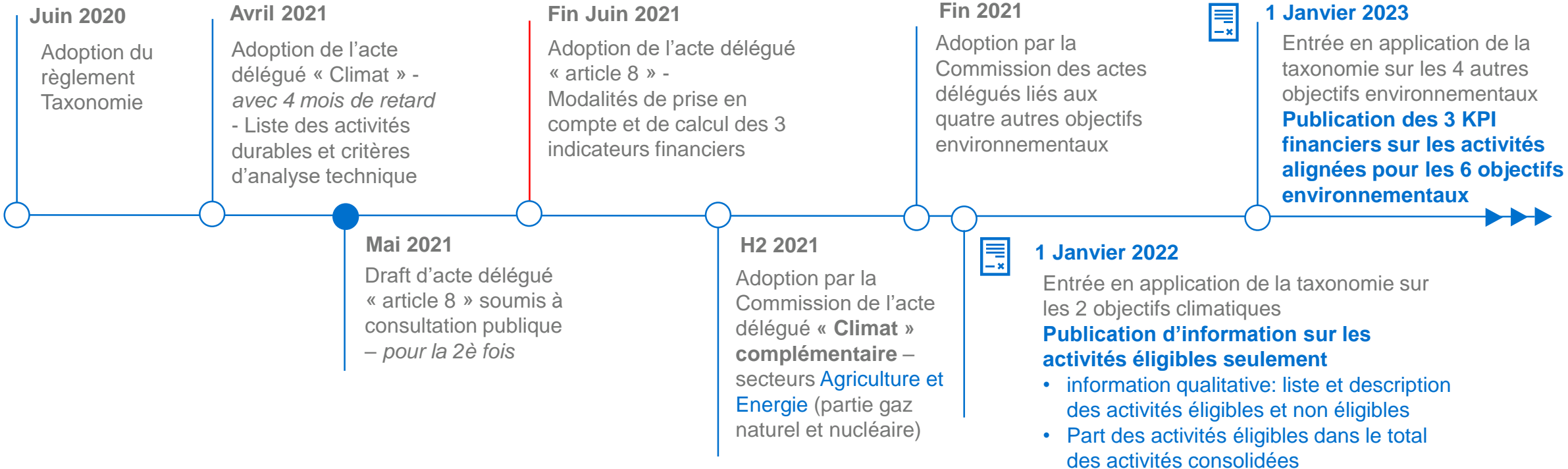
- Principales incidences négatives
- Rapport périodique
- Documentation pré-contractuelle
- EU Taxonomie



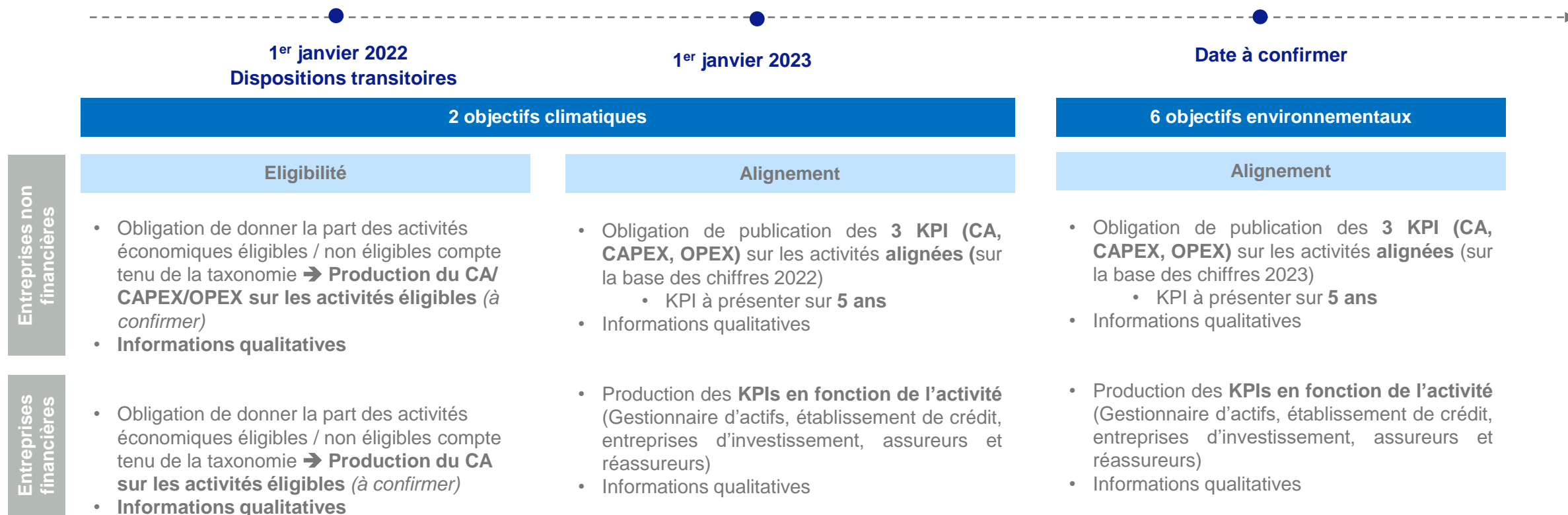
# Challenges de la réglementation SFDR



# Taxonomie : un calendrier de mise en œuvre sous tension et évolutif



# Taxonomie : un calendrier assoupli pour le 1<sup>er</sup> exercice



## Points d'attention :

- Version définitive de l'article 8 qui viendra confirmer les obligations de publication pour FY2021.
- Publication des indicateurs sur les 5 dernières années → pas de disposition transitoire prévue dans les textes à ce stade

# Challenges de la réglementation Taxonomie



# Un besoin pressant de parler le même langage

Le dénominateur commun indispensable au succès des ambitions « durables » de l'EU?



Une information non-financière disponible, fiable, pertinente et comparable

pour

- ✓ Identifier et mesurer risques et impacts (financiers et non-financiers)
- ✓ Rendre compte de leur prise en compte et de leur gestion
- ✓ Valoriser les actions mises en œuvre et l'atteinte (ou pas) des objectifs
- ✓ Et donc identifier – et aider – les projets et entreprises européennes engagées dans la voie du développement durable

## 1. La NFRD n'est que partiellement contraignante

- La NFRD prévoit
  - ✓ **Qui** est soumis à obligation de reporting d'information non-financière dans l'UE
  - ✓ **Quoi** - les aspects des enjeux ESG et les process et aspects de prise en compte de ces enjeux au sein de l'entreprise devant être couverts
  - ✓ **Quand et où** – ces informations doivent être publiées
- Mais elle ne dit pas **Comment** ces informations doivent être fournies: quels référentiels ou standards utiliser parmi la multitude existant aujourd'hui?
- Elle a aussi laissé une assez grande latitude aux Etats Membres dans la transposition en droit national, dont résulte une grande disparité d'application

## 2. L'écosystème mondial est un véritable labyrinthe

- Composé d'**acteurs multiples** (cadres de référence, bases de données, standards, agences de notation, labels...)
- aux **rôles et objectifs très divers** (information, éducation, supervision réglementaire)
- et aux « **agendas** » **très variables** également (politique pour les uns, militant pour d'autres, financier pour les investisseurs...)



# De la NFRD à la CSRD... vers un régime plus inclusif et plus contraignant

## NFRD Non Financial Reporting Directive

### ▪ Objectifs principaux de la révision de la NFRD

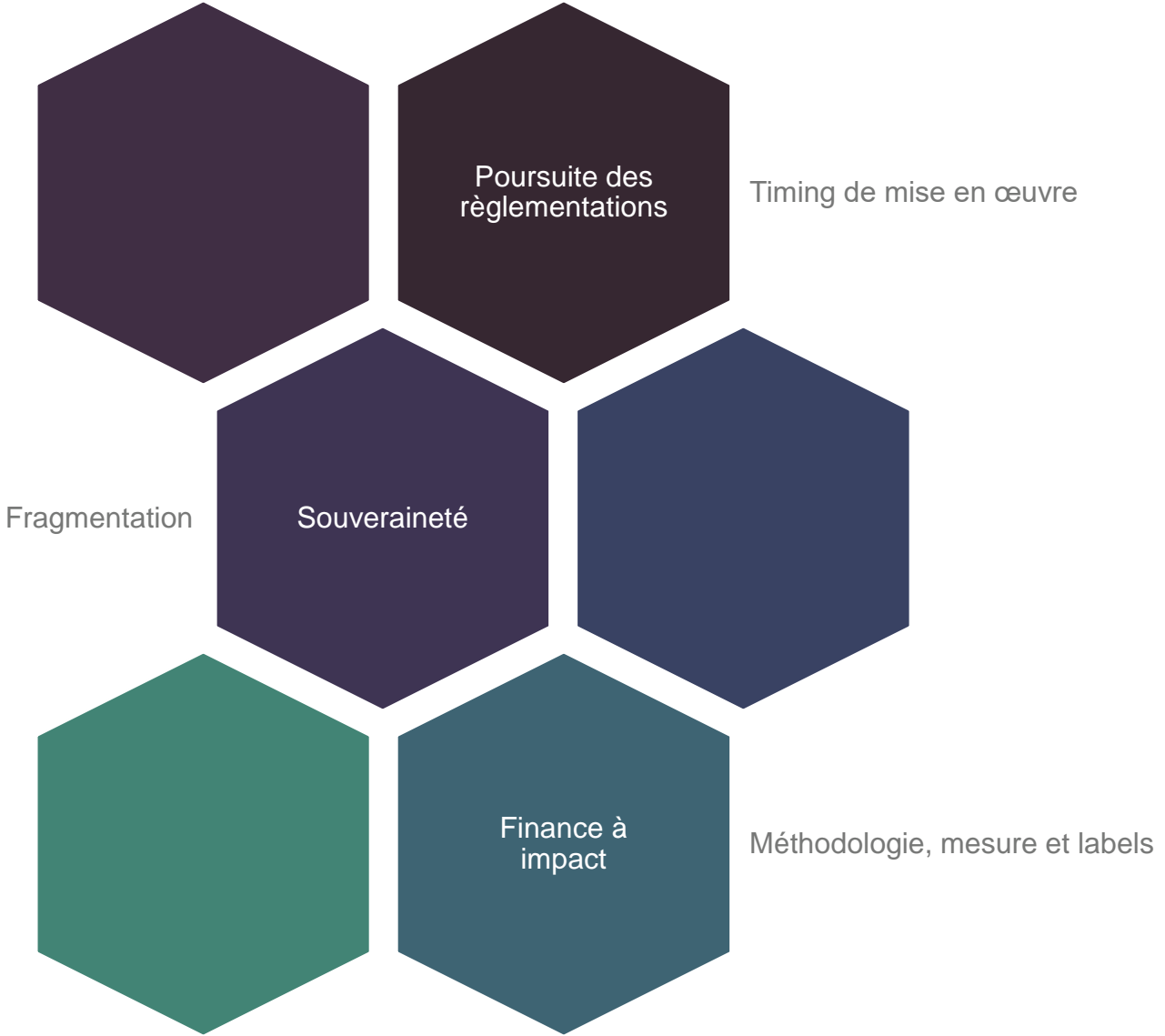
- ✓ Simplifier et harmoniser les obligations de reporting non-financier pour les entreprises européennes
- ✓ Consacrer une vision extensive/inclusive et responsabilisante de la « durabilité »
- ✓ Améliorer la qualité de l'information fournie pour l'amener au niveau de fiabilité de l'information financière
- ✓ Assurer une homogénéité aussi large que possible au sein de l'Union Européenne



## CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive

1. Un périmètre d'application sensiblement plus large
2. Régime de normes de reporting obligatoires pour les entités en scope
3. Un contenu de l'information précisé et certains aspects renforcés
4. Une information centralisée et dans un format imposé
5. Une information obligatoirement auditée
6. Une marge de manœuvre très limitée pour les Etats Membres dans la transposition en droit national

# Et après



# Contacts

Mazars est un cabinet international et intégré spécialisé dans l'audit, le conseil et l'expertise comptable, ainsi que dans les services financiers, fiscaux et juridiques\*. Présents dans plus de 90 pays et territoires, nous nous appuyons sur l'expertise de nos 40 400 professionnels – 24 400 au sein de notre partnership intégré et 16 000 au sein de « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les entreprises de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

\*dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l'autorisent

[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)